



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°148

le magazine

NOVEMBRE 2021

ACTU

Les projets du SMICTOM

ET AUSSI...

**RETOUR SUR LA
CONSULTATION CITOYENNE**

P 5

HISTOIRE

P 14-15

**PLANTATION DE
HAIES BOCAGÈRES**

P 17



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Instantané	6/7

FOCUS

Les projets du Smictom	8/9
------------------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Novembre 2021 - N°148
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Novembre 2021

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Aude de la Vergne. Suivi de
rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : Agelia. Impression :
Imprimerie des Hauts de Vilaine.
Rédaction : Jean-Louis Kernén, Shirley
Piron, Émilie Dutrait. Photo de couverture :
Charles Crié. Crédits photos : Mairie de
Châteaubourg ; Pierre Lepoutre, photo-
graphe professionnel à Châteaubourg
(www.pierrelpoutre.com)

Édito



Chers Castelbourgeois et Castelbourgeoises,
Le mois d'octobre aura été marqué par un exercice inédit pour notre ville : notre première consultation citoyenne. Celle-ci nous aura permis d'avoir un sondage représentatif de l'avis des habitants sur le scénario de contournement retenu par la ville. Le résultat est sans appel ! Vous avez été 78,5 % à vous prononcer favorablement à ce scénario de contournement.

Nous allons donc avec ce résultat essayer de défendre vos intérêts. Vouloir un contournement routier ce n'est pas nier que des solutions alternatives peuvent être testées avant la réalisation du contournement. Cependant nous pensons qu'au vu du développement de notre territoire, qui s'inscrit dans les prévisions départementales, ces solutions alternatives ne suffiront pas. De ce fait, maintenir un flux de 15 000 véhicules par jour dans notre centre-ville c'est accepter les risques d'un accident lié au trafic routier, c'est accepter les risques d'un accident sur le passage à niveau de Saint-Melaine, c'est accepter les risques d'un accident sur la RN157 lorsque l'échangeur est saturé en fin de journée, c'est accepter les risques pour le captage d'eau du fait de l'inadaptation de la route à l'augmentation du trafic au niveau de « Pont Rioux », c'est accepter les risques sur la santé publique liés à la pollution de l'air et aux nuisances sonores dans notre centre-ville, et enfin c'est empêcher la mise en place d'aménagements urbains permettant une ville plus apaisée.

Vous avez été nombreux à remercier les élus de l'organisation d'une telle consultation. Les élus remercient à leur tour les personnes qui ont pris part à la consultation, ainsi que celles qui se sont investies dans l'organisation.

Cette consultation interroge notre vision de la gouvernance de notre ville. Comment réussir à associer les habitants à nos prises de décisions sans que le débat soit confisqué par quelques-uns qui monopolisent la contradiction ? Comment lutter contre les démagogues qui abaissent la controverse démocratique à un jeu d'invectives et bannissent la mesure du débat public ? Comment associer les habitants sans dénaturer le rôle des élus ?

On ne peut pas vouloir décider à la place des élus sans assumer les responsabilités et la vision globale qu'ils peuvent avoir avec les services sur les dossiers de la ville.

Derrière les mots de « démocratie participative » se cache en réalité le respect des différences et l'envie de vivre et de faire ensemble. L'esprit « castelbourgeois » marqué par un tissu associatif important, un tissu économique dynamique et des solidarités du quotidien, est une chance.

À la veille d'échéances électorales nationales qui électrisent parfois les échanges, nous appelons à garder cette mesure. De mon côté je continuerai de combattre les extrêmes de tous bords qui dressent les habitants les uns contre les autres en agitant les peurs et les mensonges.

Merci pour votre confiance,

TEDDY RÉGNIER
Maire de Châteaubourg

EN DIRECT

Décisions

*Extraits des principales décisions du Conseil municipal
des mois de septembre et octobre.*

Retrouvez les comptes rendus complets sur le site
www.chateaubourg.fr > Conseils municipaux

AFFAIRES GÉNÉRALES

RÉNOVATION GRANGE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le projet de rénovation de la grange située rue Monseigneur Millaux (voir article en page 4), peut bénéficier d'une subvention dans le cadre du Fonds de Soutien aux Projets Locaux. Ce fonds de soutien est porté par le Département, et les demandes de subvention sont plafonnées à 35 % du montant des dépenses. Le Conseil a ainsi validé la demande de subvention, pour un montant de 72 383 € HT (montant prévisionnel de la dépense pour ce projet : 206 810 € HT).

COMMUNICATION

DÉNOMINATION PARKING SUD GARE

L'Union Nationale des Combattants de Châteaubourg a sollicité la mairie afin de proposer la dénomination « place Bernard Desblés » pour le parking Sud Gare. Cette dénomination est un hommage à Bernard Desblés, mort à 15 ans, dans le bombardement de la gare de Châteaubourg, en juillet 1944. Il a été reconnu mort pour la France à titre civil en 1948. En accord avec la famille, le Conseil a validé cette nouvelle dénomination.

URBANISME

ZAC MULTISITES - CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Suite à la consultation lancée en juillet 2021 et à l'étude des offres reçues, le Conseil a validé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement AMCO / Atelier du Canal pour le secteur des Petites Bonnes Maisons. Le taux de rémunération est de 4,335 % soit une rémunération provisoire de 78 900 € HT. Le Conseil a aussi approuvé les montants des prestations liées au visa architectural.

RUE LOUIS PASTEUR - CESSI ON DE L'ANCIEN SÉCHOIR

L'ancien séchoir, situé rue Louis Pasteur, est un bâtiment de 168 m², appartenant au domaine privé communal. Cet immeuble n'étant pas susceptible d'être affecté à un usage communal, et étant par ailleurs en très mauvais état, il a été mis en vente. Suite à l'étude de projets, le Conseil valide sa cession à Steven et Ludovic Belloir, pour un montant de 3 589 € hors frais de notaire. Ce montant correspond à la valeur estimée par France Domaine (soit 1 €) et au montant de l'étude de sol réalisée dans le cadre du projet de réhabilitation.



Cession de l'ancien séchoir situé au fond du parc Pasteur.

ACQUISITION D'UN TERRAIN RUE DES MANOIRS

La Mairie fait valoir son droit de préemption urbain pour l'acquisition d'un terrain de 423 m² situé 15 rue des Manoirs. Ce terrain est occupé par un hangar et des garages, et est idéalement situé dans le prolongement sud de l'école Charles de Gaulle, participant ainsi au projet de restructuration et d'extension de l'école. Le Conseil a approuvé l'acquisition au prix de 95 895 € (hors frais d'agence et de notaire).

VIE ASSOCIATIVE

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AGIS TA TERRE

Le Conseil a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 700 €, à l'association Agis ta

terre, pour l'achat de capteurs de trafic routier et du matériel d'installation. Le Conseil est aussi favorable à l'installation de ces capteurs sur les bâtiments publics au besoin.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONVENTION PARTENARIAT ACHATS GROUPÉS

Le Conseil a validé la signature de la convention de partenariat avec l'entreprise « Achetons Groupé », afin de lancer une opération d'achats groupés d'énergies renouvelables au bénéfice des habitants (voir article en page 15).

COMPTAGE DE CIRCULATION : DES DONNÉES PUBLIQUES !

Les données issues de l'installation des capteurs de comptage de circulation, qui seront installés par l'association Agis Ta Terre, sont publiques.

N'hésitez pas à les consulter sur le site www.telraam.net.fr !



Actualités

Restauration d'une grange

UN ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL DANS LE CENTRE

La grange est accolée en L à l'arrière de la bibliothèque, dans le même corps de bâtiment, avec une petite cour fermée par un portail qui donne sur la rue Monseigneur Millaux. Elle sert actuellement de local de stockage pour la commune, sur les 70 m² d'emprise au sol. Le Conseil municipal a décidé de réhabiliter ce petit ensemble pour réaliser une salle destinée entre autre à des associations culturelles, et notamment Sagazic.



Un nouveau look pour l'ancienne grange avec cet ensemble harmonieux bien restauré donnant sur la rue Monseigneur Millaux.

L'accent sur la protection acoustique

Compte tenu de l'activité musicale, avec notamment des percussions, l'accent a été mis sur la protection acoustique, en concertation avec l'Étoile Cinéma pour éviter les nuisances sonores, en utilisant de très bons matériaux isolants muraux. « Nous sommes très vigilants afin qu'il n'y ait pas d'incidence pour le voisinage » indique Noémie Petrel, responsable d'opérations, qui précise que cette réalisation s'inscrit dans un projet de restructuration plus globale de l'actuelle bibliothèque qui va migrer vers la future médiathèque. Les

locaux laissés vacants accueilleront alors des activités associatives autour des arts plastiques et des travaux manuels, formant un pôle attractif avec la ludothèque non loin.

Valoriser le centre historique

L'ensemble comprendra une salle de répétition de 44 m², une kitchenette, des sanitaires, du rangement et une mezzanine de 11 m² pour le stockage. « Ce projet a été conduit en concertation avec l'association Sagazic, afin d'accueillir ses membres dans un espace dédié. Il leur fallait en effet un local pour les répétitions de la sec-

tion percussions. Cette salle pourra aussi être investie pour des petits concerts et spectacles, portés par la mairie et ses partenaires » poursuit Noémie Petrel qui précise que ce projet est réalisé par le cabinet K&R Architecture. Le montant total des travaux est estimé à 180 000 € HT pour une construction qui s'inscrit aussi dans une opération de revalorisation du patrimoine.

Contournement routier

UNE CONSULTATION QUI A SUSCITÉ DE L'INTÉRÊT !



Le dimanche 10 octobre, les habitants de Châteaubourg ont eu l'opportunité d'exprimer leur avis sur un scénario de contournement routier. Après une réunion publique très suivie (près de 350 personnes), lors de laquelle le maire a présenté l'étude avant de laisser place aux échanges, l'heure était au vote : pour ou contre le scénario 2 ter, celui plébiscité par les élus.

24 %

de participation, avec une répartition sur l'ensemble des bureaux de vote (à l'exception de celui de Broons-sur-Vilaine).

78,5 %

des votants sont favorables au contournement

La répartition de la participation sur les bureaux de vote, donc sur l'ensemble du territoire communal, fait du résultat un sondage représentatif de l'avis des Castelbourgeois.

Ces derniers ont été nombreux à remercier les élus de l'organisation de cette consultation, l'opportunité d'une expression directe. À son tour, la municipalité remercie les habitants qui se sont déplacés, ainsi que les élus, agents et bénévoles, qui se sont mobilisés pour l'organisation.

La suite

Le résultat va servir de base aux discussions des élus avec le Département, qui reste le maître d'ouvrage et le financeur de ce projet de route départementale.



Projet Médiathèque

PLACE AUX TRAVAUX !

MÉDIATHÈQUE

2021

SEPTEMBRE
NOVEMBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Période de préparation du chantier

Terrassements

Démarrage du gros-œuvre

2022

AVRIL À
SEPTEMBRE

À PARTIR DE
SEPTEMBRE

Charpente et couverture

Le bâtiment sera clos et couvert

2023

SEPTEMBRE
À FÉVRIER

MARS
AVRIL

AVRIL

Second-œuvre

Finitions

Livraison

Instantané

Nous vous proposons de découvrir concrètement toutes les implications que revêtent les délégations de vos élus : que se cache-t-il derrière les intitulés ?... Réponse ici !



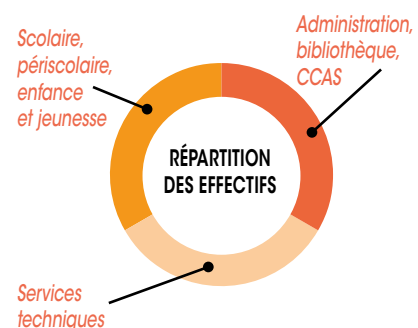
Aude de La Vergne,
adjointe en charge des ressources humaines

UNE CENTAINE D'AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Les ressources humaines font tourner la commune de Châteaubourg au quotidien. Aude de la Vergne, adjointe référente, évoque ce service incontournable. Sans langue de bois.

Le service du personnel, vous vous souvenez ? C'était surtout avant 1968. Depuis les années 1980, on évoque plutôt les ressources humaines axées sur le développement des compétences. Ici l'employé devient un atout important de l'organisation.

Aude de la Vergne, première adjointe - avec la délégation ressources humaines - met d'emblée l'accent sur ce service capital dans la commune. « Châteaubourg compte une centaine d'agents entre les écoles, l'enfance et la jeunesse, la bibliothèque, le CCAS, l'administration, les services techniques et différents corps de métier. Ce sont tous des techniciens compétents dans leur domaine ».



L'adjointe tient surtout à tordre le cou à une réputation trop répandue, selon elle : « *les agents d'une collectivité sont des fonctionnaires appartenant à la fonction publique territoriale. L'opinion publique entretient une image négative. Quand on travaille avec eux au quotidien, on ne peut que constater leurs qualités. Ils sont pugnaces !* »

Le personnel soumis à l'opinion publique

Et l'adjointe de rentrer dans le vif du sujet citant cet exemple quand trois employés travaillent sur un rond-point. « *S'ils sont à trois c'est pour des raisons de travail et de sécurité, et on ne devrait plus avoir à l'expliquer* » poursuit Aude qui condamne cette attitude lâche consistant à baisser la vitre de sa portière pour lancer incognito une remarque désobligeante, à la cantonade, surtout au moment d'une pause.

Même constat chez le personnel des écoles, à la cantine ou à la surveillance. « *L'opinion publique est parfois déplorable. Il y a fréquemment des pro-*

« On touche à l'humain au quotidien. »

blèmes avec des parents ou des usagers agressifs qui ne prennent pas la mesure du travail de l'agent » ajoute l'élue évoquant ce manque de considération. « *Les agents se sentent parfois peu considérés par le public. J'ai l'impression qu'on méprise parfois l'exécutant* ».

Des difficultés de recrutement

Faut-il y voir un lien avec un recrutement désormais à la peine ? Pas forcément. Il faudrait plutôt se pencher du côté des rémunérations. Les grilles doivent, en effet, se conformer aux directives de l'État. Le maire ne fait pas ce qu'il veut. « *Nous avons des difficultés à recruter car ça ne paie pas assez. La fonction d'État rémunère bien mais pas la Territoriale. Les employés sont payés au Smic au départ avec un bac + 2. Il y a*



L'équipe : Anne Mainguené, responsable, Charlotte Hercend et Flavie Maillard, gestionnaires.



FLAVIE MAILLARD :
« La porte est toujours ouverte »

Flavie Maillard, en tant que gestionnaire carrières, se charge des publications des offres d'emploi, des départs en retraite ou en mutation de l'agent. Elle assure ainsi le suivi des avancements d'échelon, répond aux besoins en formation, programme les visites médicales, réalise les dossiers de demande de retraite...

Un poste aux missions variées, qui nécessite une veille réglementaire, afin de répondre aux interrogations des agents, et qui accorde une large part à l'écoute des personnes. « *Quelles que soient les questions des agents, la porte est toujours ouverte.* »

moins de monde à passer le concours qu'il y a dix ans » confie l'adjointe qui évoque des postes difficiles à pourvoir. On aurait pu s'attendre à l'inverse mais dans un bassin d'emploi affichant un taux de chômage de moins de 5 %, les candidats ont parfois l'embarras du choix.

Ce constat étant posé en disant clairement les choses, Aude de la Vergne tient à afficher un optimisme plus charismatique. « *Cette délégation est passionnante. On touche ici à l'humain avec tous ses aléas* ». Et de citer des exemples de difficultés sur le terrain : les intempéries ou la canicule aux espaces verts, les services multiples avec le Covid dans les écoles.

« Le personnel du service RH est très qualifié ! »

Outre le recrutement, le service RH gère la formation des agents, la carrière, les remplacements... comme dans une entreprise, en lien constant avec la direction générale. Tout ceci avec une équipe de trois agents à savoir Anne Mainguené, la responsable, Charlotte Hercend, gestionnaire paie, et Flavie Maillard, gestionnaire carrières. « *Elles ne comptent pas leur temps pour accueillir les agents et rendent un service de qualité à la collectivité, toujours avec le sourire et la bonne réponse aux interrogations du terrain* » poursuit Aude de la Vergne évoquant les questions posées sur les rémunérations, les promotions, les décrets.

« *Elles sont discrètes et connaissent tout. Elles ont une haute valeur ajoutée !* ». Le service est en veille permanente pour se tenir au courant de ce qui se passe. Autre qualité, l'efficacité. « *Quand le maire demande une précision, elles trouvent les décrets concernés et cela nous permet d'aboutir facilement. La fiabilité de ces personnes est sûre.* »

Un vrai dialogue

Il n'y a jamais de hasard. La gestion de l'humain demande une attention particulière et constante. Le comité technique se réunit tous les deux-trois mois pour évoquer le bien-être au travail, l'ergonomie voire les créations de postes nécessaires. « *La centaine d'employés travaille par équipes et ça se passe bien. On a essayé d'instaurer un vrai dialogue en travaillant dans la transparence* » conclut Aude bien consciente que le service des ressources humaines constitue une des vraies forces d'une collectivité territoriale.

Alors quelle impression générale ? Avec 60 % du budget de fonctionnement, les ressources humaines absorbent une ligne budgétaire importante. C'est un gros poste à gérer avec doigté comme le confirme Aude de la Vergne. « *Il faut un peu de psychologie et de la fermeté de temps en temps. Toujours savoir dire les choses avec intelligence.* »

CHARLOTTE HERCEND :
« Il faut savoir écouter les agents »

Charlotte Hercend est la gestionnaire paie du service. Elle récolte notamment les variables de paye comme les heures complémentaires effectuées ou les astreintes avant de transférer le mandatement de la paie à la Trésorerie de Vitry. Charlotte gère également les déclarations des cotisations sociales, la saisie des congés, la rédaction des contrats, les arrêts maladie. C'est souvent l'occasion d'écouter les gens « *Parfois, des agents peuvent se confier sur leur situation. On les écoute. Ils peuvent d'ailleurs aller vers la personne de leur choix dans notre service.* »

ANNE MAINGUENÉ :
« L'importance du dialogue social »

Anne Mainguené, arrivée en 2013 sur la responsabilité du juridique et des marchés publics, a pris également la responsabilité du service Ressources Humaines en 2018. Elle met notamment en application les orientations politiques des élus dans son domaine.

Une mission qu'elle mène en lien constant avec la direction générale qui orchestre, à son niveau, l'organisation des services.

Anne s'occupe aussi du dialogue social, élément indispensable de la gestion des Ressources Humaines. Le service est également attentif aux conditions de travail. « *Notre mission principale : travailler pour nos collègues. Les agents sont une des ressources permettant à la ville de vivre et d'évoluer. Et il ne faut pas l'oublier.* »

COLLECTE DES DÉCHETS

Le camion passera une semaine sur deux

Changement de fréquence à partir du 1^{er} janvier 2022 pour la collecte des bacs et des sacs jaunes. Explications.



Jérémie Drouillé

Réduire l'empreinte carbone. Ce leitmotiv déjà omniprésent dans tous les médias se mue en boussole quotidienne pour changer nos habitudes. Avec des décisions concrètes.

C'est le cas avec la collecte des déchets. À partir du 1^{er} janvier 2022, le ramassage se déroulera tous les 15 jours. « Pour l'instant, le camion effectue deux tournées, une première pour les sacs jaunes, le lundi et une seconde pour les ordures ménagères, le jeudi » rappelle Jérémie Drouillé, élu référent du Smictom sud-est 35, la structure intercommunale qui a voté ce changement, le 7 juillet dernier. Jusqu'à cette fin 2021, Châteaubourg évolue dans la formule C1 - traduisez une collecte par semaine - avant de passer en C05 - ou plus exactement C0,5 avec une levée toutes les deux semaines.

Un cap difficile ? Pas forcément. « Déjà avec l'application de la tarification incitative, les données collectées par le Smictom nous révèlent que les usagers ont pris conscience de l'intérêt de la réduction des déchets, poursuit Jérémie. Les bonnes habitudes sont déjà prises et ce changement de rythme sera vite adopté ».

« Le combat continue ! »

Une économie de 50 % pour le contribuable

Et ce n'est pas fini ! La nouvelle grille tarifaire, votée lors de l'assemblée générale du Smictom 35, le 27 septembre 2019, est encore plus encourageante, côté portemonnaie. Prenons l'exemple d'un foyer - avec un couple et trois enfants - qui dispose d'un bac de 180 litres. Ici, la levée est facturée 3,78 €, hors abonnement. Pour un passage hebdomadaire, le coût de la part variable s'élève à 196,56 € par an. Avec un ramassage toutes les deux semaines, il tombe automatiquement à 98,28 € soit un gain de 98,28 € ou 50 % par an. Intéressant quand même.

Pourquoi ce changement ? Les raisons, on les devine. Tout d'abord le coût. Au Smictom, onze camions parcourent 420 800 kilomètres par an*. Avec une fréquence en porte-à-porte divisée par deux, les économies sont évidentes. Sans oublier l'empreinte carbone du camion pour l'environnement. Notons aussi que « l'économie réalisée permettra de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France » comme le précise le Smictom.

Deux nouvelles bornes par an

Autre intérêt : diminuer la gêne causée dans les lotissements où le camion est obligé d'entrer en marche arrière, avec des risques d'accidents. « Pour l'instant, nous n'avons rien de grave à déplorer mais on a déjà constaté des rétros arrachés, des vélos et des jouets écrasés » poursuit Jérémie Drouillé, évoquant l'étroitesse des voies sans issue avec des voitures garées sur les



trottoirs. Une autre solution se met d'ailleurs en place pour remédier à cette situation.

Ainsi, face au boom des logements collectifs, le Smictom a décidé de multiplier les BAV - Bornes d'Apport Volontaire - pour éviter le passage du camion. « Nous allons en installer deux par an en moyenne. C'est déjà le cas au parking des Pins et près de la Résidence Le Sillon, avec un parking de dix places » poursuit Jérémie précisant que la formule est également très incitative (voir grille tarifaire sur le site du Smictom). Par ailleurs, aucun changement pour les bouteilles en verre et les imprimés.

Les choses vont donc changer ce 1^{er} janvier 2022. « Si on ne veut pas augmenter les coûts aux particuliers, il va falloir faire un effort collectif. C'est l'affaire de tous. Le combat continue et va se poursuivre jusqu'en 2030 » conclut Jérémie. Il faut donc changer ses habitudes, notamment lors des achats, du choix des emballages. Ici, les petits gestes du quotidien peuvent se chiffrer en tonnes au niveau d'un Smictom. Les petits ruisseaux font toujours les grandes rivières.

*Données Smictom

Le Smictom sud-est 35
va communiquer sur la mise en place des nouveaux passages de la collecte d'ici la fin d'année 2021.

Toutes les infos sur :
www.smictom-sudest35.fr

Smictom : C'est l'affaire des élus

Un groupe composé d'élus locaux se réunit régulièrement autour de Jérémie Drouillé avec Sonia Picot, Florence Guérin, Jean-Paul Cadieu, Catherine Guiborel, Hubert Desblés, Romain Bouchonneau pour étudier les projets et améliorations possibles au niveau de la collecte. Jérémie Drouillé fait ensuite le lien avec les agents municipaux et le Smictom.



De gauche à droite : Sonia, Jean-Paul, Catherine, Florence et Jérémie.

Philippe à la déchetterie «Trier avant de venir : un gain de temps »



Philippe Lemeur « Je suis épanoui dans mon job ! »

Philippe Lemeur est agent d'accueil et d'entretien attitré, depuis dix ans, à la déchetterie de Châteaubourg, actuellement Valo-parc depuis 2016. « Il est sévère et perfectionniste ! » glisse un usager de passage, ce 24 septembre 2021.

« Ici, je suis dans mon élément. C'est même mon loisir. Je marche beaucoup et c'est très convivial » ajoute Philippe, très sympathique, toujours prêt à rendre service et qui travaille en doublon avec Christian le mercredi et le samedi. Un conseil du maître des lieux ? « Triez chez vous avant de venir. On gagne du temps et il y a moins de monde, en début de semaine ! » Philippe constate avec plaisir le succès du recyclage de l'électro-ménager « Il y en a de plus en plus pour une seconde vie ! ». L'économie circulaire est arrivée à Châteaubourg.

Les pots de yaourt dans le sac jaune : seulement au 1^{er} janvier 2023



Les pots de yaourt en plastique, dans le sac jaune ? Pas encore. « Sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. Les pots de yaourt, de crème, les barquettes de beurre ou encore les films en plastique doivent aller dans le sac gris des ordures ménagères » précise le Smictom. L'évolution des emballages aidant, il sera possible par contre d'ouvrir le sac jaune à ces pots de yaourt, au 1^{er} janvier 2023.

Ordures ménagères : le réflexe du composteur

Épluchures, déchets de fruits et légumes, marc de café, fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles, plantes de jardin... Recyclez tous ces déchets, sur place, chez vous, avec un composteur vendu par le Smictom à un tarif préférentiel. Distribution un samedi matin, avec les conseils d'un professionnel. S'inscrire pour mars 2022 sur le site du Smictom. Dernier truc : les poules sont également très efficaces pour absorber certains déchets !



Cap sur les BAV

Les BAV s'inscrivent à fond dans l'avenir de la collecte. Dans chaque implantation, la commune prévoit la même surface avec un nombre extensible de conteneurs. Sur chaque BAV on trouve au minimum un conteneur pour les sacs noirs et un second pour les jaunes, sans oublier les collecteurs de papier et de verre, comme au parking des Pins. Ces conteneurs sont vidés toutes les semaines par un camion grue utilisant un bras articulé de huit mètres.



Les Bornes d'Apport Volontaires au parking des Pins.

Sur le vif



5 sept. **L'Heure Exquise** portait bien son nom : un moment lyrique hors du temps au cœur du parc Ar Milin'.



25 sept. **Le festival Engav de retour** : grosse affluence et des bénévoles toujours aussi motivés !



13 oct. **Accueil de Loisirs** : sur le chemin de la sortie culturelle, les enfants en ont profité pour ramasser les déchets... bravo à eux pour cette initiative !



22 sept. **Cirque !** Une jolie rencontre entre l'ITEP de Châteaubourg et les 9-12 ans de l'Accueil de Loisirs pour une activité cirque.



9 sept. **La bibliothèque** a embarqué le public dans des contes illustrés, par la compagnie Ookai.



11 sept. **Festival du Jeu** : inauguration d'une quinzaine placée sous le signe du jeu et du partage !



19 oct. **Atout'âge** : les enfants CM1/CM2 de l'école Charles de Gaulle ont proposé un moment de partage aux résidents de Sainte-Marie. Au programme, chant, lectures à voix haute, jeux avec la Ludothèque et... sourires !

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE PIERRE OLIVIER MALHERBE

Des projets... et cap sur 2025 !



Les élèves du collège POM vont s'investir dans un projet autour de l'égalité en 2021-2022.

« Tout est en place pour que les conditions d'accueil et de travail soient optimales » indiquent Emmanuel Lagarde, principal, et Gaëtan Mazurier, principal adjoint, qui entament leur troisième année à la direction du collège Pierre Olivier Malherbe qui compte 645 élèves à cette rentrée. Le tout avec un objectif

majeur : finaliser le nouveau projet d'établissement, fruit d'un travail entre personnels, élèves, parents et partenaires, pour une application jusqu'en 2025.

Ce document s'appuie sur les pratiques et projets existants à savoir une culture commune autour du développement durable - collège labellisé E3D, au niveau 2 - avec de grands axes comme les accompagnements pédagogiques, le bien-être, les quatre parcours, la scolarisation inclusive, l'ou-

verture vers le monde et faire vivre les valeurs de la République.

Une fresque sur trois murs du collège

« Dès cette année, un grand projet autour de l'égalité verra le jour. Une fresque sur ce thème sera réalisée en partenariat avec l'association

La Crèmerie spécialisée dans la réalisation de fresques urbaines. Elle couvrira trois murs du collège et impliquera un nombre conséquent d'élèves » poursuit Emmanuel Lagarde, précisant que « l'atelier égalité filles-garçons du collège sera évidemment très impliqué dans ce projet ».

« En résumé, cette année scolaire ouvre une nouvelle ère pour les élèves et les équipes pédagogiques et éducatives avec l'objectif de se projeter vers l'avenir » ajoute le principal qui précise : « aider les élèves à devenir les citoyens de demain, respectueux de l'environnement, responsables, avertis, se construit aujourd'hui. Le projet d'établissement Horizon 2025, sera la feuille de route du collège POM ».

« Chacun pourra se rendre compte, sur place, du dynamisme qui anime les élèves et le personnel » conclut Emmanuel Lagarde, évoquant les portes ouvertes du samedi 12 mars.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Un projet pédagogique autour de la nature

« Nous sommes en train de finaliser un projet » indique Mélissa Berger-Divet, directrice de l'école Saint-Joseph, en précisant que l'écologie s'inscrit ici dans une démarche beaucoup plus globale. « Il faut certes prendre soin de l'environnement mais aussi les uns des autres, à l'école et en famille ». Une manière en somme d'écrire à nouveau le projet éducatif autour de l'écologie. Pourquoi ce choix ? « Tout ceci est en lien avec les nouvelles orientations de l'enseignement catholique où l'écologie c'est aussi le respect des personnes et des rythmes ».

Les classes maternelles ont déjà étreint ce nouveau programme en découvrant « l'école au dehors » en sortant de la classe pour observer, par exemple au potager, la beauté de la végétation, les insectes... « En sortant des murs, on exploite autrement » poursuit la directrice,

Lors de l'ascension vers le refuge de Cuchet, en Savoie, en juin 2021.



précisant que ce projet s'ouvre aussi sur l'environnement en Bretagne, notamment pour les trois classes de la filière bilingue.

Des sujets variés

Leurs camarades iront même plus loin ! Une classe de montagne est également prévue pour les CM2, en Savoie au Val Cenis, en juin 2022. L'expérience de juin 2021 a, en effet, été très concluante avec une semaine mise à profit pour découvrir l'environnement à travers

des randonnées, de l'escalade et même une nuit en refuge, dans le magnifique Parc national de la Vanoise « C'était la première fois que l'école y allait. Les élèves ont découvert une montagne très jolie au printemps. Ils ont apprécié les fleurs et les marmottes ! Ils étaient ravis de vivre cette expérience, après un an de confinement ». Après le succès de cette première expérience, la destination de 2022 était toute désignée !

VIE ASSOCIATIVE

BASARO DANSES

Bachata, salsa et rock : entrez dans la danse !

Ba comme bachata, Sa comme salsa portoricaine et Ro comme rock six temps : vous avez en trois syllabes le programme de BaSaRo danses, une des dernières associations locales qui a vu le jour en juin 2020. Pourquoi ce trio dansant ?

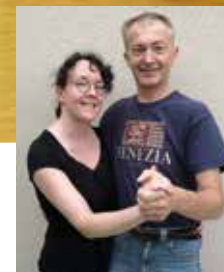
« Ces danses ont le vent en poupe. Il suffit de consulter l'agenda des soirées autour de Rennes ! » confie en chœur Violaine Charpentier et Guy Le Pioulle qui ont décidé de lancer ces évolutions rythmées à Châteaubourg. Pas toujours facile en plein Covid. Depuis septembre 2020, BaSaRo rassemble toutefois une bonne vingtaine de danseurs, tous les mardis, pendant trois heures à la Clé des Champs.

C'est le moment de se lancer !

« Pour l'instant, nous sommes à l'étape des débutants avec l'apprentissage des pas et des enchaînements de base. C'est le moment de venir chez nous ! » ajoutent Violaine et Guy, les deux animateurs passionnés et bénévoles qui



Place au rock, le mardi 14 septembre, à la Clé des Champs !



Violaine Charpentier et Guy Le Pioulle, les deux animateurs.

dispensent ces cours hebdomadaires. La formule est séduisante avec des prix abordables : 160 € à l'année pour l'option trois danses ou 110 € pour deux. Au choix des participants qui se retrouvent ainsi de 19h30 à 22h30. Toutes les heures, changement de musique et de rythme pour passer à la danse suivante.

Une formule idéale pour progresser et se sentir à l'aise sur la piste. C'est d'ailleurs l'objectif des deux animateurs qui misent également sur la convivialité : « nous souhaitons apporter des petits moments de bonheur ».

PRATIQUE

Adhésion annuelle à l'association : 20 €

Formules : rock-bachata ou bachata-salsa 110 € à l'année, rock-bachata-salsa 160 €.

Contacts : 06 11 95 01 15 et basarodanses@gmail.com - Plus d'infos sur www.facebook.com/BaSaRodanses/ et sur basarodanses.wixsite.com/danses

PLAYMO AVENTURES 35

La passion du Playmobil chez les adultes

Vous vous souvenez des premiers Playmobil ? C'était en 1974. Ces figurines en plastique qui remplacent les petits soldats de plomb vont faire un tabac auprès des enfants... et aussi des parents qui deviennent collectionneurs.

C'est le cas à Playmo Aventures 35, une association créée par Jérôme Bouvier, en 2015, avec un objectif : réaliser une expo annuelle pour rassembler passionnés de la marque et visiteurs. « La passion peut naître souvent avec nos propres enfants et ensuite cela fait boule de neige » indique Mickaël Plonquet, vice-président, qui s'est vite pris au jeu.

« Cela fait un bien dingue ! »

C'est même excellent pour le moral. « C'est un véritable anti-stress. Ce qui m'impressionne c'est de voir le résultat dans les yeux écarquillés des enfants et de leurs parents. Cela leur fait un bien dingue ! » ajoute Bénédicte Hardy, la secrétaire, évoquant l'engouement du public lors des expositions. La dernière à Louvigné-de-Bais a attiré



Une reconstitution de la bataille de Yorktown en Playmobil lors de l'expo 2019 à Louvigné-de-Bais.

3 000 personnes. Ce n'est plus un succès mais un véritable phénomène !

Playmo Aventures 35 organise d'ailleurs sa prochaine expo le samedi 4 et le dimanche 5 décembre à la halle de sports Fayelle, à Châteaubourg. Pourquoi une si grande salle ? Les dioramas - tableaux avec les figurines - occupent de vastes espaces selon les thèmes. « Le maxi, c'est 56 m² au sol avec 15 heures de montage à trois ! » ajoute Mickaël évoquant ces longs préparatifs.

Covid oblige, les expos ont été annulées en 2020. « Nous attendons avec impatience la prochaine,

cela nous manque vraiment » conclut Bénédicte qui évoque ce week-end de décembre à Châteaubourg. Un rendez-vous à ne pas manquer pour petits et grands... avant Noël !

EXPOSITION-VENTE PLAYMOBIL

Salle Fayelle au Prieuré - Samedi 4 décembre 10h-18h et dimanche 5 décembre 10h-17h.

Entrée 2 € et gratuit pour les moins de 10 ans - Une partie du bénéfice est reversé à une association caritative - Respect des mesures sanitaires en vigueur. Plus d'infos sur Facebook Association Playmo Aventures 35.

Histoire

LE CENTENAIRE DES TROIS MONUMENTS AUX MORTS

UN HOMMAGE AUX 94 VICTIMES DE 14-18

Début 1919. La France compte ses morts. Un bilan impressionnant : 1 400 000 soldats sont tombés au champ d'honneur. Une génération fauchée dans la force de l'âge. Il reste à entamer le deuil des êtres chers après cette hécatombe. Une initiative va très vite se généraliser : chaque commune de l'Hexagone décide d'ériger son propre monument aux morts. Ce sera donc trois pour la commune actuelle : Broons-sur-Vilaine, Châteaubourg et Saint-Melaine.



Le monument de Châteaubourg a été inauguré le 3 juillet 1921. Thierry Jacquet, le président de l'UNC locale - Union Nationale des Combattants - connaît bien le sujet pour avoir compulsé les archives locales* pendant plusieurs mois.

Une croix sur le monument

« Le Conseil municipal a pris sa première délibération le 18 juillet 1920 en votant d'abord l'emplacement du monument dans le cimetière » indique le président évoquant ensuite le choix au pied de l'église, en janvier 1921. À une condition. Le curé, l'abbé Descures exige que ce monument soit surmonté d'une croix et que la grotte soit conservée pour y célébrer des cérémonies. Le Conseil vote aussi la concession gratuite, à perpétuité, dans le cimetière, en accordant le terrain nécessaire pour inhumer les corps des militaires transférés depuis les champs de bataille.

Une souscription et un emprunt

C'est l'entreprise Savinet de Saint-Aubin-du-Cormier qui emporte le marché en présentant un devis de 10 870 francs. « À l'époque, un maçon gagnait 2,25 F de l'heure. Ce devis équivaut donc à 28 000 € de notre monnaie actuelle » poursuit Thierry Jacquet qui évoque ensuite le financement du monument. Une souscription est lancée et permet de récolter 2 590 F complétés par un emprunt de 6 000 F. Et comme souvent, il y aura des suppléments ! Il faudra ajouter 1 100 F pour la maçonnerie sans oublier de fournir le bois de sapin pour les coffrages. La commune prendra également à sa charge le transport du monument, sans doute à cheval, depuis Saint-Aubin-du-Cormier.

Belgique, Verdun, Champagne, La Meuse...

Ce 3 juillet 1921, le monument est donc inauguré officiellement avec 63 noms

de soldats inscrits, morts pour la France, en 1914-1918, dans une commune de 1 308 habitants. Beaucoup sont tués sur les champs de bataille de Belgique, Verdun, La Champagne et La Somme. Âge moyen 20 à 40 ans. « Plusieurs soldats sont tués au combat, d'autres morts suite à la grippe et la tuberculose tandis que certains ont été renvoyés dans leurs foyers à Châteaubourg où ils sont décédés » poursuit Thierry qui précise que tous les ajournés de 1914 ont été rappelés en 1915 et 1916, au plus fort des combats.

Inscrits sur deux monuments

En recoupant les archives, le président de l'UNC a noté quelques doublons. On peut ainsi retrouver le même nom sur deux monuments, suite à un déménagement. C'est le cas avec une veuve qui se remarie ailleurs ou ces enfants installés dans une autre commune. Jean Leray, né à Thorigné en 1880, marié en 1909 à Acigné, est tué en juin 1915, à 35 ans dans le Pas-de-Calais.

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Énergie verte et économie : le duo gagnant !

La Ville a passé un partenariat avec l'entreprise Achetons groupé, afin de lancer une opération d'achat d'énergie verte (gaz et électricité) de manière collective et influencer ainsi sur le pouvoir d'achat des habitants !

Pourquoi cette démarche ?

Dans un contexte où les prix du gaz et de l'électricité sont en forte hausse, cet achat groupé d'énergie va permettre de réduire la facture à l'approche de l'hiver, pour que chacun puisse se chauffer confortablement. Pour ceux qui en sont bénéficiaires, la remise obtenue dans le cadre de l'achat groupé sera cumulable avec le chèque énergie.

En plus des critères économiques, la preuve de l'énergie et les références des four-

nisseurs seront également prises en compte lors de l'appel d'offres. Les offres vertes seront ainsi privilégiées, avec pour objectif de participer au développement des énergies d'origine renouvelables.

Quel est le fonctionnement ?

Afin de réunir les besoins, un formulaire d'inscription gratuit et sans engagement est disponible sur le site de l'entreprise, jusqu'au 15 novembre. Achetons groupé se charge en-

suite de consulter les opérateurs en énergie afin d'obtenir le tarif le plus intéressant pour tous. À l'issue de la consultation, les participants se voient proposer une offre par mail, avec le détail des conditions. Chaque participant est ensuite libre d'y souscrire ou non.

PRATIQUE : formulaire en ligne jusqu'au 15 novembre > site : achetonsgroupe.org/chateaubourg. Formulaire papier en mairie



- 1 Thierry Jacquet, président de l'UNC, a compulsé les archives locales relatives aux trois monuments.
- 2 L'inauguration du monument aux morts de Châteaubourg en 1921.
- 3 L'ancien monument aux morts de Saint-Melaine au pied de l'église...
- 4 ... et le monument actuel depuis 2009.
- 5 Le monument de Châteaubourg.
- 6 Le monument de Broons-sur-Vilaine.

Ses trois filles mariées et installées à Broons-sur-Vilaine demandent son inscription sur le monument de la commune. Le soldat est ainsi inscrit sur les plaques de Thorigné et de Broons-sur-Vilaine.

« Les familles voulaient pouvoir honorer leurs proches tragiquement disparus et à l'époque, on se déplaçait surtout à pied » ajoute Thierry, précisant que l'éducation des enfants orphelins de poilus sera alors prise en charge par les Pupilles de la Nation.

Construit avant le dossier !

C'est ainsi que le monument de Broons-sur-Vilaine a été inauguré le 20 mai 1921 après une délibération du conseil en date du 25 février. Une opération rondement menée en moins de trois mois. Un peu trop rapide peut-être... « J'ai retrouvé un rappel à l'ordre de la préfecture en date du 13 juillet 1921 demandant à la commune de constituer d'urgence le dossier réglemen-

taire ! » confie Thierry qui souligne cette situation assez cocasse.

À l'époque on ne se compliquait pas trop la vie avec toutes les formalités ! Coût total de l'opération : 3 940 F avec une souscription de 1 780 F qui en finance presque la moitié. N'oublions pas l'aide de l'État. « Une subvention était accordée au prorata du nombre de tués dans la commune » poursuit le président qui rappelle que Broons-sur-Vilaine compte 21 morts pour 420 habitants. Le pourcentage du nombre de décès sur l'ensemble de la population oscille entre 3,65 % et 4,80 % pour les trois communes.

Sur un calvaire à Saint-Melaine

« À Saint-Melaine, j'ai eu plus de difficultés à trouver l'ancien monument aux morts. Je sais qu'une tombe a été inaugurée le 24 novembre 1920 dans le cimetière » poursuit Thierry Jacquet qui retrouve ensuite sur une photo un calvaire qui jouxte le clocher de l'église avec une plaque listant les

neuf** tués d'une commune qui comptait alors 275 habitants. Comme ce calvaire menaçait de s'écrouler, un nouveau monument a été édifié sur la place Henri Gautier et inauguré le 11 novembre 2009.

Les trois monuments aux morts de Châteaubourg ont été édifiés à la même période, autour de 1921. Un événement qui sera marqué ce 11 novembre 2021. Cent ans après - soit quatre générations - ces 94 soldats, partis trop jeunes, méritent bien cet hommage.

* Sources : archives départementales, registres d'état civil ; Livre « Châteaubourg d'hier à aujourd'hui » de Claude Banquetel (Association Chemin faisant) ; Magazine municipal 100 ans d'histoire ; sites web...

** Victor Vetier a été ajouté en 2009.

Rencontres

IMPLANTATION D'ENTREPRISES

LA DYNAMIQUE SE POURSUIT

« Malgré la Covid, les investissements au niveau local, se portent très bien ! »

confie Noémie Pétré, responsable du développement local, qui évoque les projets et implantations de 2021, dans les zones d'activités de la commune.



... La Bourlière, le Plessis-Beuscher...

Plus loin, sur le site de La Bourlière, une construction est en cours, à côté de la crèche. Il s'agit d'un laboratoire de préparation culinaire pour une pâtisserie qui vend ses produits sur les marchés. En face, entre GEB et la gendarmerie, il est prévu une construction privée d'environ 900 m² de bureaux et de locaux à louer. Boulevard de La Liberté, les bureaux de l'agence d'architecture Louvel s'implantent, face au parking de la gare, dans un grand bâtiment avec également des bureaux à louer (360 m²). « *Le tertiaire se développe à Châteaubourg, c'est une bonne chose* » ajoute Noémie.

Petit retour sur nos pas, dans la zone du Plessis-Beuscher où la poissonnerie « *Aux délices de l'océan* », présente sur les marchés, vient de construire un bâtiment de stockage-préparation de produits frais, à proximité de Cap Climat.



L'implantation de Sorelum, sur l'ex-site Thalès.

Sorelum, Blue 2i, ADMR sur l'ex-site Thalès...

La commercialisation se poursuit sur l'ex-site Thalès avec notamment l'implantation récente de Sorelum, une entreprise mayennaise spécialisée dans l'implantation de réseaux et éclairages électriques. « *Sorelum apprécie la situation géographique de Châteaubourg pour son développement en Bretagne* » poursuit Noémie qui précise que deux autres emplacements sont en cours de vente sur ce parking ex Thalès avec un premier à l'ADMR et un second à Blue2i, une agence de communication qui poursuit son développement à Châteaubourg.



Un laboratoire pour pâtisserie zone de La Bourlière.



Le bâtiment des Délices de l'Océan au Plessis-Beuscher.

... les places deviennent rares

Beaucoup d'implantations donc en 2021. « *À la mairie, nous n'avons plus beaucoup de foncier disponible. Il y a toutefois des projets privés en cours pour de nouvelles implantations* » conclut Noémie qui précise recevoir toujours de nouvelles demandes.

Il reste la zone de La Gaultière gérée par Vitré Communauté, avec des implantations qui se



Le cabinet d'architecture Louvel, boulevard de La Liberté.

font également en lien avec la municipalité. Il suffit de voir les deux dernières entreprises, à savoir la Stef et la Scar, deux poids lourds de taille, en face de Sully, sur la commune de Domagné, route d'Ossé, pour comprendre que le site est vraiment stratégique.

Proximité de la quatre-voies et de la capitale bretonne avec des prix plus accessibles qu'en couronne rennaise, accès au TER pour le tertiaire et offre commerciale dynamique : Châteaubourg continue de séduire les investisseurs. Tout bon pour l'emploi local dans un secteur géographique qui connaît le plus faible taux de chômage de Bretagne.

Contact : Noémie Pétré - n.petrel@chateaubourg.fr

AU GAEC DU CHAMP MOINE

« *Les arbres, c'est excellent pour la biodiversité* »



De gauche à droite David, Élise et Jean-Paul Levieux devant une haie plantée en 2010. Au fond, les bâtiments de l'exploitation



Les plantations de Breizh Bocage, en 2021, près de la voie ferrée.

« *Planter, c'est protéger la nature* »

L'endroit est vraiment tranquille à la sortie de Saint-Melaine avec le clocher de Saint-Jean-sur-Vilaine, en ligne de mire. C'est ici qu'Élise, Jean-Paul et David Levieux exploitent le Gaec du Champ Moine, une ferme axée autour de la production laitière sans oublier les cultures avec d'abord le maïs pour nourrir le bétail et aussi l'herbe, le colza, le blé et le miscanthus.

Déjà une première haie plantée en 2010

Au nord, au bout d'un champ, se dresse la forêt de La Corbière majestueuse avec ses arbres centenaires. Les habitants du Gaec sont depuis longtemps convertis aux vertus écologiques de ces espaces boisés. « *Nous aimons faire de la rando et c'est vraiment un plaisir de marcher dans cette forêt* » confie Élise et Jean-Paul qui ont décidé, David, en 2010, de planter une haie de feuillus dans le prolongement des bâtiments agricoles. Les arbres ont bien poussé et constituent aujourd'hui un excellent brise-vent ombragé, notamment pour le bétail tout en délimitant clairement deux parcelles.

Le long de la voie ferrée...

« *Les arbres, c'est excellent pour la biodiversité* » poursuivent Élise, Jean-Paul et David qui ont décidé de reconduire cette initiative, le long d'une parcelle qu'ils possèdent, près de la voie ferrée, à proximité du centre équestre de Châteaubourg. Cette fois, les membres du Gaec se sont tournés vers le programme Breizh

Bocage qui - comme son nom l'indique - crée et restaure des haies bocagères.

Ce programme s'adresse aux agriculteurs, particuliers et collectivités locales. L'objectif ? Améliorer la qualité de l'eau, préserver la biodiversité, fournir de l'énergie en bois de chauffage et restaurer des paysages fortement impactés lors des remembrements successifs.

Le financement est assuré par le Feader (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil régional et le Conseil départemental. « *On nous a demandé également une petite participation* » ajoute Élise qui apprécie le travail réalisé l'hiver dernier.

... un talus planté sur 350 mètres

C'est ainsi qu'une entreprise horticole s'est d'abord chargée de la réalisation d'un talus de cinquante centimètres de hauteur sur une longueur de 350 mètres, en bordure d'un chemin d'exploitation qui longe la voie ferrée Rennes-Paris. Place ensuite à la plantation de petits arbustes d'essences locales de type noisetier, cerisier, cornouiller, charme... en dis-

posant, au pied, un tapis de copeaux de bois. Le tout dans le prolongement d'une haie existante qui démarre près du centre équestre.

On obtient ainsi une séparation naturelle entre le champ cultivé et le chemin d'accès utilisé par la SNCF et les tracteurs agricoles. « *C'est un passage qui est aussi très emprunté par les piétons. Nous qui faisons de la rando, nous aimons bien l'été, quand il fait chaud, marcher à l'ombre des arbres !* » concluent Élise et Jean-Paul, soucieux d'offrir un environnement de qualité aux promeneurs.

Petit arbre deviendra grand. Dans une dizaine d'années, on pourra déjà apprécier cette heureuse initiative de Breizh Bocage. Une réalisation rendue possible grâce au Gaec d'Élise, Jean-Paul et David qui prouvent ainsi que les agriculteurs préparent les paysages agricoles de demain. Et le cadre des randonnées ouvertes à tous pour découvrir la nature locale.

JUSQU'À
MI-OCTOBRE

État civil

NAISSANCES

Tillio MACHNIK, né le 12 juin 2021
Julia NICOLE, née le 22 juin 2021
Lilou LEQUERTIER, née le 15 juillet 2021
Eliott JARRY, né le 24 juillet 2021
Léonie LAMBINET, née le 26 juillet 2021
Gustave RUÉ, né le 4 août 2021
Louis POIRIER, né le 10 août 2021
Jade HÉRAULT, née le 11 août 2021
Arielle TURC, née le 14 août 2021
Aubin CAILLY, né le 18 août 2021
Enora DELALANDE, née le 8 septembre 2021
Mayline SADALLAH HENNOUS, née le 18 septembre 2021

MARIAGES

Harold AOUTCHEME et Amélie LEVREL-VIEL, le 4 septembre 2021
Cédric TROVALET et Caroline VIEL, le 11 septembre 2021
Julie TRUIN et Jean-Baptiste PLOQUIN, le 18 septembre 2021
Christophe JUSTIN et Audrey MARÉ, le 18 septembre 2021
François RATIFIÉ et Martine VALLÉE, le 18 septembre 2021
Erwan COCAULT et Émilie AILLERIE, le 25 septembre 2021
David BESNARD et Margot BRARD, le 2 octobre 2021

DÉCÈS

Marie-Thérèse GÉRARD épouse PANHALEUX, 72 ans, le 20 août 2021 à Rennes
Marie BLIN veuve ROCHEFORT, 95 ans, le 29 août 2021 à Châteaubourg
Pierre ALLOUARD, 92 ans, le 30 août 2021 à Châteaubourg
Marie MARÉ veuve SAVINEL, 89 ans, le 5 septembre 2021 à Vitré
Charles ROBERT, 81 ans, le 15 septembre 2021 à Châteaubourg
Madeleine SULBLÉ veuve SAM, 95 ans, le 1^{er} octobre 2021 à Châteaubourg
Victoria ANSART veuve MORVAN, 85 ans, le 9 octobre 2021 à Vitré
Madeleine VIEL veuve FROC, 95 ans, le 10 octobre 2021 à Châteaubourg

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



TORTILLAS SONORA
WWW.LESTORTILLASDESONORA.FR / LESTORTILLASDESONORA@GMAIL.COM
FACEBOOK & INSTAGRAM : LES TORTILLAS DE SONORA

Originnaire de Sonora au nord du Mexique, Déborah (Torua Cienfuegos) Vattier-De-launay réalise et commercialise des tortillas mexicaines artisanales, sans conservateurs ni additifs. Utilisant comme base la recette traditionnelle de son enfance, Déborah s'adapte à sa clientèle en proposant ses tortillas en deux

dimensions : 15 et 18 cm, ainsi qu'une recette sans matière grasse animale. Et pour voyager un peu plus grâce à sa cuisine, Déborah a concocté des tutoriels vidéo pour cuisiner son produit phare avec des recettes traditionnelles mexicaines : guacamole, fajitas, tacos et bien plus, à retrouver sur son site internet.



IMAGINE RÉNOV' & DÉCOR
QUENTIN BRIAND : 06 52 26 62 79 / WWW.IMAGINERENOVDECOR.FR
IMAGINERENOVDECOR@GMAIL.COM / INSTAGRAM : IMAGINE_RENOV_DECOR

Partenaires dans la vie, Julie Feillel et Quentin Briand le sont aussi au travail depuis l'ouverture de leur entreprise de rénovation d'intérieur. Tous deux passionnés par la réhabilitation de l'habitat, ils travaillent par exemple sur l'aménagement de combles, la rénovation d'une chambre, d'une salle de bain ou d'un bâtiment, ou encore

la décoration d'intérieur. Peinture, décoration, revêtement de sol, ameublement... ils mettent en commun leurs compétences pour proposer et réaliser une rénovation selon les envies de chaque client. Clé en main ou coaching déco, à vous de choisir !



CAROLINE MARAIS, ORTHOPTISTE
CAROLINE.MARAIS@ORTHATLANTIC.FR / 02 56 85 41 08
ESPACE SANTÉ, 100 AVENUE DE LA BRETONNIÈRE / WWW.ORTHATLANTIC.FR

Caroline Marais a ouvert son cabinet d'orthoptie à l'Espace Santé. Installée en libéral avec le groupe Orthatlantic 35, elle propose différents types de prestations : rééducation des mouvements oculaires de l'enfant à la personne âgée, prise en charge des troubles neurovisuels, bilans orthoptiques ou renouvellement de lunettes et

lentilles de contact, dans le cadre d'une ordonnance encore valable. En partenariat avec le Docteur Asri, ophtalmologiste basée à Rennes, elle propose également la téléconsultation (sous certaines conditions). Caroline réalise l'examen et envoie les résultats au Docteur Asri pour interprétation et ordonnance ou compte-rendu. Du lundi au jeudi, 9h-13h et 14h-19h

Agenda



Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les événements annoncés sont susceptibles d'évoluer, voire d'être annulés. Nous vous invitons donc à vous renseigner auprès des organisateurs.

NOVEMBRE

JEUDI 11 NOVEMBRE
Union Nationale des Combattants
Cérémonies du souvenir
Monuments aux Morts

SAMEDI 13 NOVEMBRE
Bibliothèque
Spectacle
La Clé des Champs

SAMEDI 20 NOVEMBRE
Stade Castelbourgeois FC
Loto
La Clés des Champs

VENDREDI 26 NOVEMBRE
Chatorando
Assemblée Générale
Maison Pour Tous

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
APEL Saint Joseph
Loto des familles
Salles des Vallons

APE des écoles publiques
Bourse aux jouets
La Clé des Champs

DÉCEMBRE

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
APEL Saint-Melaine
Marché de Noël
Salle des Vallons

LES 4 ET 5 DÉCEMBRE
Playmo Aventure 35
Exposition de Playmobil
Halle Fayelle

MARDI 4 JANVIER
Établissements Français du Sang
Collecte
La Clé des Champs



« LE PROCÈS DU PÈRE NOËL »

SAMEDI 13 NOVEMBRE, À 16H, SALLE LA CLÉ DES CHAMPS

Un spectacle familial, fou et interactif ! Il est temps de régler une fois pour toutes le plus grand mystère de l'humanité : le père Noël existe-t-il ? S'il existe, il est temps qu'il rende des comptes... Un joyeux délire fait d'improvisation et avec la participation du public. Conseillé à partir de 10 ans.

Pratique : sur inscription, 5 € par personne, à partir de 10 ans.

SCULPTURE PARTICIPATIVE : LES (PLANCHES) PROCESSIONNAIRES Avec l'artiste Simon Augade

VENEZ PARTICIPER À LA CRÉATION D'UNE ŒUVRE !

Samedi 6 et dimanche 7 novembre, des ateliers de création vous sont proposés afin de participer à une installation artistique en bois, in situ, en extérieur (devant l'ancien presbytère). L'occasion de découvrir l'artiste Simon Augade, sa démarche artistique et l'envers du décor d'une création.

Pratique :

06.11 - 14h30 à 16h30

07.11 - 10h à 12h ou 14h30 à 16h30

Gratuit, sur inscription via le site www.chateaubourg.fr (places limitées). À partir de 8 ans

Prévoir des gants de bricolage, ainsi qu'un marteau.



TÉLÉTHON

ON COMPTE SUR VOUS LES 3 ET 5 DÉCEMBRE !

Les associations et bénévoles se mobilisent à Châteaubourg et vous donnent rendez-vous les 3 et 5 décembre. Programme à retrouver dans vos commerces et sur Facebook : Telethon-Chateaubourg





Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : les mardi et vendredi,
de 15h à 19h, le mercredi de 10h30
à 12h30 et de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h

Centre Communal d'Action Sociale

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 87 63

ccas@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi, de 9h à 12h30,
du mardi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 14h à 17h.

www.chateaubourg.fr



France
services



Active & Sportive
Châteaubourg

Villages et Villages Flançais